

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24150023000065

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AURILLAC

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : TDMA (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A4 - Etat des provisions	30
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A10.3 - Opérations liées aux cessions	35
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	36
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	41

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 241500230	COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC TDMA	CA 2017
--------------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MÉMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	608 102,55	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1045	Opération d'équipement n° 1045	187 873,48	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 495 400,00	4 030 167,58	360 266,59	0,00	104 965,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 474 000,00	2 444 579,11	16 655,32	0,00	12 765,57
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	226 500,00	223 332,92	0,00	0,00	3 167,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 195 900,00	6 698 079,61	376 921,91	0,00	120 898,48
66	Charges financières	160 500,00	118 046,04	0,00	0,00	42 453,96
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	5 359,65	0,00	0,00	8 640,35
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	800,00	782,50			17,50
022	Dépenses imprévues	1 403,22				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 372 603,22	6 822 267,80	376 921,91	0,00	173 413,51
023	Virement à la section d'investissement (2)	220 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	441 050,00	445 257,18			-4 207,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		661 050,00	445 257,18			215 792,82
TOTAL		8 033 653,22	7 267 524,98	376 921,91	0,00	389 206,33
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	95 500,00	83 728,58	0,00	0,00	11 771,42
70	Produits services, domaine et ventes div	2 124 000,00	1 958 610,30	0,00	0,00	165 389,70
73	Impôts et taxes	5 050 000,00	5 059 588,00	0,00	0,00	-9 588,00
74	Dotations et participations	399 000,00	468 648,55	367,00	0,00	-70 015,55
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	7 120,31	0,00	0,00	-3 120,31
Total des recettes de gestion courante		7 672 500,00	7 577 695,74	367,00	0,00	94 437,26
76	Produits financiers	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	6 600,14	0,00	0,00	-5 100,14
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	30 000,00	30 000,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 704 400,00	7 614 295,88	367,00	0,00	89 737,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		7 704 400,00	7 614 295,88	367,00	0,00	89 737,12
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 329 253,22				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 200,00	20 823,30	0,00	5 376,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 741 953,22	867 758,09	608 102,55	266 092,58
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 319 558,88	278 512,19	187 873,48	853 173,21
	Total des dépenses d'équipement	3 287 712,10	1 167 093,58	795 976,03	1 324 642,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 575 000,00	982 420,17	0,00	592 579,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	48 478,46			
	Total des dépenses financières	1 623 478,46	982 420,17	0,00	641 058,29
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 911 190,56	2 149 513,75	795 976,03	1 965 700,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	16 410,00	16 401,36		8,64
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 410,00	16 401,36		8,64
	TOTAL	4 927 600,56	2 165 915,11	795 976,03	1 965 709,42
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	755 000,00	137 414,50	284 580,00	333 005,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 390 000,00	1 416 133,88	250 000,00	723 866,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
	Total des recettes d'équipement	3 345 000,00	1 553 548,38	534 580,00	1 256 871,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	691 739,00	184 515,00	66 744,00	440 480,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 500,00	28 171,96	0,00	328,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	840 239,00	312 686,96	66 744,00	460 808,04
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 185 239,00	1 866 235,34	601 324,00	1 717 679,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	220 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	441 050,00	445 257,18		-4 207,18

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	16 410,00	16 401,36		8,64
Total des recettes d'ordre d'investissement		677 460,00	461 658,54		215 801,46
TOTAL		4 862 699,00	2 327 893,88	601 324,00	1 933 481,12
Pour information		(2) 64 901,56			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 390 434,17		4 390 434,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 461 234,43		2 461 234,43
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	223 332,92		223 332,92
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	118 046,04	0,00	118 046,04
67	Charges exceptionnelles	5 359,65	6 600,00	11 959,65
68	Dot. aux amortissements et provisions	782,50	438 657,18	439 439,68
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 199 189,71	445 257,18	7 644 446,89
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	982 420,17	0,00	982 420,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	278 512,19		278 512,19
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	20 823,30	0,00	20 823,30
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	867 758,09	16 401,36	884 159,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 149 513,75	16 401,36	2 165 915,11
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	83 728,58		83 728,58
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 958 610,30		1 958 610,30
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 059 588,00		5 059 588,00
74	Dotations et participations	469 015,55		469 015,55
75	Autres produits de gestion courante	7 120,31	0,00	7 120,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 600,14	0,00	6 600,14
78	Reprise sur amortissements et provisions	30 000,00	0,00	30 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 614 662,88	0,00	7 614 662,88
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				329 253,22

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	184 515,00	0,00	184 515,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00		100 000,00
13	Subventions d'investissement	137 414,50	0,00	137 414,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 416 133,88	0,00	1 416 133,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		6 600,00	6 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	16 401,36	16 401,36
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 171,96	0,00	28 171,96
28	Amortissement des immobilisations		438 657,18	438 657,18
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 866 235,34	461 658,54	2 327 893,88
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				64 901,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 495 400,00	4 030 167,58	360 266,59	0,00	104 965,83
60611	Eau et assainissement	1 300,00	1 325,46	0,00	0,00	-25,46
60612	Energie - Electricité	26 000,00	21 906,39	3 332,81	0,00	760,80
60622	Carburants	240 000,00	199 995,76	20 766,82	0,00	19 237,42
60628	Autres fournitures non stockées	18 000,00	5 949,07	597,57	0,00	11 453,36
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	9 284,24	2 324,04	0,00	-1 608,28
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 292,22	153,05	0,00	54,73
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	8 463,77	0,00	0,00	536,23
611	Contrats de prestations de services	3 744 000,00	3 404 903,47	281 357,10	0,00	57 739,43
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	1 864,78	1 713,79	0,00	16 421,43
61521	Entretien terrains	17 000,00	13 599,00	945,60	0,00	2 455,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	2 347,78	0,00	0,00	1 652,22
61551	Entretien matériel roulant	220 000,00	254 012,06	16 121,57	0,00	-50 133,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	8 562,64	0,00	0,00	1 437,36
6156	Maintenance	25 200,00	23 773,20	3 224,00	0,00	-1 797,20
6161	Multirisques	33 000,00	29 814,98	0,00	0,00	3 185,02
6182	Documentation générale et technique	2 200,00	2 496,70	0,00	0,00	-296,70
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	2 911,24	10 227,00	0,00	6 861,76
6188	Autres frais divers	25 000,00	20 844,94	952,37	0,00	3 202,69
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	1 188,00	0,00	0,00	3 812,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	1 929,97	201,60	0,00	17 868,43
6248	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	3 500,00	1 552,38	0,00	0,00	1 947,62
6257	Réceptions	1 500,00	710,61	0,00	0,00	789,39
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	3 200,98	0,00	0,00	1 299,02
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 647,11	0,00	0,00	352,89
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00	1 880,00	0,00	0,00	-180,00
62872	Remb. frais au budget annexe	20 000,00	0,00	18 349,27	0,00	1 650,73
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	1 710,83	0,00	0,00	1 289,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 474 000,00	2 444 579,11	16 655,32	0,00	12 765,57
6331	Versement de transport	9 000,00	8 433,00	0,00	0,00	567,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	7 117,00	0,00	0,00	-117,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 000,00	29 185,29	0,00	0,00	-1 185,29
64111	Rémunération principale titulaires	1 370 000,00	1 377 678,35	0,00	0,00	-7 678,35
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	17 000,00	17 520,23	0,00	0,00	-520,23
64118	Autres indemnités titulaires	190 000,00	212 810,19	16 000,00	0,00	-38 810,19
64131	Rémunérations non tit.	120 000,00	42 792,21	0,00	0,00	77 207,79
64162	Emplois d'avenir	25 000,00	18 158,55	0,00	0,00	6 841,45
64168	Autres emplois d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 000,00	270 463,00	0,00	0,00	-10 463,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	370 000,00	384 401,16	0,00	0,00	-14 401,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	16 244,00	0,00	0,00	-1 244,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 000,00	26 399,35	655,32	0,00	-3 054,67
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	4 743,00	0,00	0,00	257,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 000,00	23 556,62	0,00	0,00	443,38
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	5 077,16	0,00	0,00	-1 077,16
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	226 500,00	223 332,92	0,00	0,00	3 167,08
6541	Créances admises en non-valeur	12 500,00	3 800,46	0,00	0,00	8 699,54
6542	Créances éteintes	0,00	8 478,67	0,00	0,00	-8 478,67

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65548	Autres contributions	200 000,00	197 053,50	0,00	0,00	2 946,50
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,29	0,00	0,00	-0,29
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 195 900,00	6 698 079,61	376 921,91	0,00	120 898,48
66	Charges financières (b)	160 500,00	118 046,04	0,00	0,00	42 453,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	110 677,53	0,00	0,00	39 322,47
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	500,00	-2 414,10	0,00	0,00	2 914,10
6688	Autres	10 000,00	9 782,61	0,00	0,00	217,39
67	Charges exceptionnelles (c)	14 000,00	5 359,65	0,00	0,00	8 640,35
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 000,00	5 359,65	0,00	0,00	6 640,35
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	800,00	782,50	0,00	0,00	17,50
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	800,00	782,50	0,00	0,00	17,50
022	Dépenses imprévues (e)	1 403,22				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 372 603,22	6 822 267,80	376 921,91	0,00	173 413,51
023	Virement à la section d'investissement	220 000,00	0,00			220 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	441 050,00	445 257,18			-4 207,18
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	6 600,00			-6 600,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	441 050,00	438 657,18			2 392,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		661 050,00	445 257,18			215 792,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		661 050,00	445 257,18			215 792,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 033 653,22	7 267 524,98	376 921,91	0,00	389 206,33
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 414,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	95 500,00	83 728,58	0,00	0,00	11 771,42
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	95 000,00	83 728,58	0,00	0,00	11 271,42
70	Produits services, domaine et ventes div	2 124 000,00	1 958 610,30	0,00	0,00	165 389,70
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	200 000,00	207 408,62	0,00	0,00	-7 408,62
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	480 000,00	455 511,65	0,00	0,00	24 488,35
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	190 000,00	174 730,50	0,00	0,00	15 269,50
70688	Autres prestations de services	854 000,00	838 565,87	0,00	0,00	15 434,13
7078	Autres marchandises	400 000,00	282 393,66	0,00	0,00	117 606,34
73	Impôts et taxes	5 050 000,00	5 059 588,00	0,00	0,00	-9 588,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 050 000,00	5 059 588,00	0,00	0,00	-9 588,00
74	Dotations et participations	399 000,00	468 648,55	367,00	0,00	-70 015,55
744	FCTVA	1 000,00	18,00	367,00	0,00	615,00
74712	Emplois d'avenir	18 000,00	13 772,28	0,00	0,00	4 227,72
7478	Participat° Autres organismes	380 000,00	454 858,27	0,00	0,00	-74 858,27
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	7 120,31	0,00	0,00	-3 120,31
758	Produits divers de gestion courante	4 000,00	7 120,31	0,00	0,00	-3 120,31
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		7 672 500,00	7 577 695,74	367,00	0,00	94 437,26
76	Produits financiers (b)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7688	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	6 600,14	0,00	0,00	-5 100,14
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,14	0,00	0,00	-0,14
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 600,00	0,00	0,00	-6 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		7 704 400,00	7 614 295,88	367,00	0,00	89 737,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 704 400,00	7 614 295,88	367,00	0,00	89 737,12
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		329 253,22				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	26 200,00	20 823,30	0,00	5 376,70
2051	Concessions, droits similaires	26 200,00	20 823,30	0,00	5 376,70
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 741 953,22	867 758,09	608 102,55	266 092,58
2128	Autres agencements et aménagements	271 723,60	133 632,43	92 976,00	45 115,17
2135	Installations générales, agencements	35 000,00	794,08	4 316,40	29 889,52
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	316 905,60	61 598,29	141 801,80	113 505,51
2182	Matériel de transport	1 115 824,02	671 733,29	369 008,35	75 082,38
2183	Matériel de bureau et informatique	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
1045	Opération d'équipement n° 1045 (2)	1 319 558,88	278 512,19	187 873,48	853 173,21
Total des dépenses d'équipement		3 287 712,10	1 167 093,58	795 976,03	1 324 642,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 575 000,00	982 420,17	0,00	592 579,83
1641	Emprunts en euros	745 000,00	666 286,29	0,00	78 713,71
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
166	Refinancement de dette	330 000,00	316 133,88	0,00	13 866,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	48 478,46			
Total des dépenses financières		1 623 478,46	982 420,17	0,00	641 058,29
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 911 190,56	2 149 513,75	795 976,03	1 965 700,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	16 410,00	16 401,36		8,64
2128	Autres agencements et aménagements	16 410,00	16 401,36		8,64
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		16 410,00	16 401,36		8,64
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 927 600,56	2 165 915,11	795 976,03	1 965 709,42
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	755 000,00	137 414,50	284 580,00	333 005,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	585 000,00	137 414,50	209 780,00	237 805,50
1323	Subv. non transf. Départements	170 000,00	0,00	74 800,00	95 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 390 000,00	1 416 133,88	250 000,00	723 866,12
1641	Emprunts en euros	1 560 000,00	1 100 000,00	250 000,00	210 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
166	Refinancement de dette	330 000,00	316 133,88	0,00	13 866,12
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'équipement		3 345 000,00	1 553 548,38	534 580,00	1 256 871,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	791 739,00	284 515,00	66 744,00	440 480,00
10222	FCTVA	691 739,00	184 515,00	66 744,00	440 480,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 500,00	28 171,96	0,00	328,04
276358	Créance Autres groupements	28 500,00	28 171,96	0,00	328,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
Total des recettes financières		840 239,00	312 686,96	66 744,00	460 808,04
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 185 239,00	1 866 235,34	601 324,00	1 717 679,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement	220 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	441 050,00	445 257,18		-4 207,18
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	6 600,00		-6 600,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	12 600,00	12 558,00		42,00
28051	Concessions et droits similaires	1 900,00	1 857,00		43,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	126 650,00	126 638,93		11,07
28182	Matériel de transport	293 000,00	290 762,07		2 237,93
28183	Matériel de bureau et informatique	2 350,00	2 347,00		3,00
28184	Mobilier	3 250,00	3 239,18		10,82
28188	Autres immo. corporelles	1 300,00	1 255,00		45,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		661 050,00	445 257,18		215 792,82
041	Opérations patrimoniales (5)	16 410,00	16 401,36		8,64
2031	Frais d'études	16 410,00	16 401,36		8,64
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		677 460,00	461 658,54		215 801,46
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 862 699,00	2 327 893,88	601 324,00	1 933 481,12
Pour information		64 901,56			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1045 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION SITE YSER

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 319 558,88	A 278 512,19	187 873,48	853 173,21	B 289 512,59
20	Immobilisations incorporelles	221 558,88	102 184,19	184 345,48	-64 970,79	104 908,19
2031	Frais d'études	221 558,88	102 184,19	184 345,48	-64 970,79	104 908,19
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 000,00	0,00	3 528,00	169 472,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	163 000,00	0,00	3 528,00	159 472,00	0,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	925 000,00	176 328,00	0,00	748 672,00	184 604,40
2312	Agencements et aménagements de terrains	615 000,00	176 328,00	0,00	438 672,00	184 604,40
2313	Constructions	310 000,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		755 000,00	C 137 414,50	284 580,00	333 005,50	D 137 414,50
13	Subventions d'investissement	755 000,00	137 414,50	284 580,00	333 005,50	137 414,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	585 000,00	137 414,50	209 780,00	237 805,50	137 414,50
1323	Subv. non transf. Départements	170 000,00	0,00	74 800,00	95 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-141 097,69	D - B	-152 098,09

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 348 823,79									
1641 Emprunts en euros (total)					10 348 823,79									
000206	DEXIA CL	01/12/2002	01/12/2002	01/12/2003	1 639 000,00	C	Taux fixe 4.11% à barrière 7% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.05%)	4,110	4,170		A	P	O	B-4
000209	CAISSE D'EPARGNE	12/05/2006	12/05/2006	25/03/2007	1 000 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.08 sur T4M(Postfixé)) + 0.08	2,650	2,720		T	P	O	A-1
000211	DEXIA CL	12/06/2008	16/11/2009	01/11/2010	500 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.42 % (date d'exercice 01/11/2012)	4,420	4,480		A	P	O	A-1
000212	DEXIA CL	10/06/2008	01/06/2009	01/09/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	4,740		T	P	O	A-1
000214	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2012	27/06/2012	25/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,810		T	P	O	A-1
207-3	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/06/2005	01/06/2005	01/08/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	3,510		T	C	O	A-1
207-4	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/03/2006	01/03/2006	01/06/2006	243 663,38	F	Taux fixe à 3.57 %	3,570	3,670		T	C	O	A-1
210-T3	SOCIETE GENERALE	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	1 000 000,00	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 03 M(Postfixé)	4,100	4,160		T	P	O	A-1
210-T4	SOCIETE GENERALE	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	400 000,00	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 03 M(Postfixé)	4,100	4,160		T	P	O	A-1
216	BANQUE POSTALE	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	300 000,00	V	Euribor 03 M + 1.41	1,700	1,740		T	P	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
221	CREDIT AGRICOLE	01/05/2015	01/05/2015	01/08/2015	350 000,00	F	Taux fixe à 2.73 %	2,730	2,760		T	P	O	A-1
223	BANQUE POSTALE	27/11/2015	12/01/2016	01/05/2016	910 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,790	0,800		T	C	O	A-1
227	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	25/09/2017	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,710		T	C	O	A-1
229	BANQUE POSTALE	24/02/2017	10/04/2017	01/08/2017	316 197,11	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,260		T	C	O	A-1
T 208-5	CAISSE D'EPARGNE	06/06/2005	06/06/2005	06/09/2005	89 963,30	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,870		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 348 823,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 930 447,52					982 880,95	110 677,51	0,00	9 131,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 930 447,52					982 880,95	110 677,51	0,00	9 131,62
000206	N	0,00	B-4	0,00	0,00	C	Taux fixe 4.11% à barrière 7% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.05%)	4,160	150 385,73	6 266,70	0,00	0,00
000209	N	0,00	A-1	547 313,88	8,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,940	49 705,83	22 852,04	0,00	300,26
000211	N	0,00	A-1	278 736,22	6,83	F	Taux fixe à 4.42 %	4,470	32 604,13	13 952,37	0,00	2 053,36
000212	N	0,00	A-1	259 562,59	6,42	F	Taux fixe à 4.66 %	4,650	33 440,56	13 075,21	0,00	974,37
000214	N	0,00	A-1	726 751,01	9,90	F	Taux fixe à 3.76 %	3,750	58 814,84	28 714,45	0,00	2 656,68
207-3	N	0,00	A-1	111 579,05	0,92	F	Taux fixe à 3.46 %	3,490	85 715,23	5 794,48	0,00	632,72
207-4	N	0,00	A-1	14 333,12	0,92	F	Taux fixe à 3.57 %	4,250	19 110,85	1 123,35	0,00	42,64
210-T3	N	0,00	A-1	407 252,03	4,96	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,000	71 594,89	0,00	0,00	0,00
210-T4	N	0,00	A-1	162 553,51	4,96	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,000	28 453,68	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
216	N	0,00	A-1	244 499,82	11,00	V	Euribor 03 M + 1.41	1,090	15 825,32	2 811,90	0,00	668,10
221	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 2.73 %	2,670	321 071,18	2 191,31	0,00	0,00
223	N	0,00	A-1	803 833,34	13,08	V	(Euribor 03 M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,800	60 666,66	6 741,69	0,00	1 058,38
227	N	0,00	A-1	1 063 333,33	14,48	F	Taux fixe à 0.71 %	0,700	36 666,67	4 553,66	0,00	104,86
229	N	0,00	A-1	304 035,68	12,33	F	Taux fixe à 1.25 %	1,240	12 161,43	2 187,79	0,00	622,85
T 208-5	N	0,00	A-1	6 663,94	0,93	F	Taux fixe à 3.76 %	3,800	6 663,95	412,56	0,00	17,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 930 447,52					982 880,95	110 677,51	0,00	9 131,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
000206	DEXIA CL	1 639 000,00	0,00	4	0,00		Taux fixe 4.11% à barrière 7% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.05%)	Taux fixe 4.11% à barrière 7% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.05%)	0,00		4,160	6 266,70	0,00	0,00
TOTAL (B)		1 639 000,00	0,00						0,00			6 266,70	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 639 000,00	0,00						0,00			6 266,70	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 930 447,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude	5	
	logiciels	2	
	plantations	20	
	logements locatifs	25	
	Installations générales et agencements	15	
	Autres constructions	10	
	Installation et outillage technique	5	
	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	
	Matériel de transport	10	
	Autres collections et oeuvres d'art	2	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier	10	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	782,50		674 734,71	675 517,21	30 000,00	645 517,21
Suivi Post Exploitation site Tronquières	0,00	01/01/2008	642 203,21	642 203,21	30 000,00	612 203,21
Compte Epargne Temps	782,50	01/01/2013	32 531,50	33 314,00	0,00	33 314,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	782,50		674 734,71	675 517,21	30 000,00	645 517,21

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		793 478,46	666 286,29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		745 000,00	666 286,29
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	745 000,00	666 286,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		48 478,46	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	48 478,46	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	666 286,29	795 976,03	0,00	1 462 262,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 401 289,00	III 651 344,14
Ressources propres externes de l'année (a)		720 239,00	212 686,96
10222	FCTVA	691 739,00	184 515,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276358	Créance Autres groupements	28 500,00	28 171,96
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		681 050,00	438 657,18
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	12 600,00	12 558,00
28051	Concessions et droits similaires	1 900,00	1 857,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	126 650,00	126 638,93
28182	Matériel de transport	293 000,00	290 762,07
28183	Matériel de bureau et informatique	2 350,00	2 347,00
28184	Mobilier	3 250,00	3 239,18
28188	Autres immo. corporelles	1 300,00	1 255,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	220 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	651 344,14	601 324,00	64 901,56	100 000,00	1 417 569,70

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 462 262,32
Ressources propres disponibles	IV	1 417 569,70
Solde	V = IV – II (3)	-44 692,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/01/2017	BOM EH-334-ST	111 800,30	0,00	10
19/01/2017	BOM EH-240-ST	111 800,30	0,00	10
30/01/2017	LOGICIEL POUR GESTION DE LA REDEVANCE SPECIALE	20 823,30	0,00	2
06/02/2017	DISPOSITIF DE COLLECTE DU BIOGAZ	123 950,37	0,00	0
28/02/2017	CENTRE DE TRI-DIAGNOSTIC PLOMB AVANT DEMOLITION	2 340,00	0,00	0
28/02/2017	TRI SELECTIF-COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE	22 800,00	0,00	5
28/02/2017	COLLECTE-VEHICULE CLIO	13 360,70	0,00	5
28/02/2017	COLLECTE DES PAV-POLYBENNE CHASSIS + BRAS	125 691,23	0,00	10
28/02/2017	COLLECTE-CAMIONS NEUFS ACHAT DE CHAINES	4 573,44	0,00	10
16/03/2017	CONSO DER STATION BROYAGE TRONQUIERES	6 600,23	0,00	0
16/03/2017	YSER-ANALYSES DES PRELEVEMENTS	6 400,80	0,00	0
22/03/2017	ETUDE FAISABILITE POUR DECONSTRUCTION ANCIENS SILO	17 772,00	0,00	0
22/03/2017	COLLECTE- BOM EH 240 ST	74 032,26	0,00	10
22/03/2017	COLLECTE-BOM EH 334 ST	74 964,31	0,00	10
27/03/2017	COLLECTE-ACQUISITION DE BACS	28 012,80	0,00	5
17/05/2017	COLLECTE-CAMIONS NEUFS ACHAT DE CHAINES	4 574,52	0,00	10
12/06/2017	DECHETTERIE DES 4 CHEMINS-INSTALLATION BRAS - POL	11 520,00	0,00	10
12/06/2017	314JA15-REPLACEMENT PELLE DE LA BOM-COLLECTE CAMP	8 550,38	0,00	10
21/06/2017	BRANCHEMENT COMPLET SOUTERRAIN RUE DJANGO REINHARD	1 346,69	0,00	0
21/06/2017	CABINE DOUCHE DECHETTERIE 4 CHEMINS	794,08	0,00	0
26/06/2017	QUAI DE TRANSFERT-MANITOU	89 185,76	0,00	10
02/08/2017	COLONNES ENTERREES	864,00	0,00	5
29/08/2017	CSDND-TORCHERES-VENTILATEURS	103,78	0,00	1
27/09/2017	COLLECTE-ACHAT DE BACS-COMMANDE ECLAT	804,60	0,00	1
22/11/2017	ACHAT DE COMPOSTEURS ET BIOSEAUX	8 477,81	0,00	5
22/11/2017	REPRISE DU QUAI DECHETTERIE DES 4 CHEMINS	1 735,14	0,00	0
12/12/2017	DECHETTERIE YSER-MATERIELS POUR BARRIERES	535,30	0,00	1
12/12/2017	GESTION DES BACS-ACHAT D'UN MAXITY	41 680,09	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		915 094,19	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
06/06/2017	1 CITROEN SAXO 5863HK15	7 350,48	5	7 350,48	0,00	671,42	671,42
20/06/2017	BENNE BI COMPAC 16M3 4087HR15	78 978,68	10	78 978,68	0,00	600,00	600,00
18/10/2017	CHASSIS ROUTIER PORTEUR	71 837,74	10	71 837,74	0,00	6 000,00	6 000,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		158 166,90					7 271,42

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	6 600,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
EMMAUS	14 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
<u>Autres</u>		
SMOCE	197 053,50	
TOTAL GENERAL	211 053,50	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017-2016-01 Restructuration du site de l'Yser	1 710 000,00	2 215 000,00	3 925 000,00	11 000,00	1 319 559,00	278 512,00	884 441,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	5,80	0,00	5,80
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		54,00	0,00	54,00	50,80	0,00	50,80
ADJOINT TECHNIQUE	C	20,00	0,00	20,00	18,00	0,00	18,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEURS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
AGENT CONTRACTUEL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
EMPLOIS AVENIRS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		64,00	0,00	64,00	56,60	2,00	58,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 64

VOTES :

Pour : 64

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2018

Présenté par (1) le président.

A Aurillac, le 26/03/2018

le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire.

A Aurillac, le 26/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Agnès COURCHINOUX	
Alain BRUNEAU	
Alain COUDON	
Angélique BRUGERON	
Angélique MARTINS	
Anne SOULA	
Bernadette GINEZ	
Bernard TIBLE	
Catherine AMALRIC	
Charly DELAMAIDE	
Christelle CHASTEL	
Christian GASTON	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Claudine FLEY	
Daniel FABRE	
Daniel FLORY	
Daniel PAPON	
Delphine FLEURY	
Denise VALAT	
Evelyne LADRAS	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Florence MARTY	
Frédéric GODBARGE	
Geneviève DELPUECH	
Georges JUILLARD	
Ginette APCHIN	
Guy DELPUECH	
Gérard PRADAL	
Géraud MARCASTEL	
Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC	
Jacques MEZARD	
Jean BRUEL	
Jean-Antoine MOINS	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Paul NICOLAS	
Jean-Pierre ASTRUC	
Jean-Pierre PICARD	
Jean-Pierre ROUME	
Magali MAUREL	
Michel JABIOL	
Michel ROUSSY	
Michelle LABLANQUIE	
Michèle BIGEON	
Nathalie GARDES	
Nicole LOUBEYRE	
Paulette LAUBIE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Philippe FABRE	
Philippe GRANIER	
Philippe MAURS	
Pierre MATHONIER	
René PAGIS	
Roger MAURE	
Roland CORNET	
Serge CHAUSI	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sylvie MARIOU	
Thierry CRUEGHE	
Valérie BENECH	
Xavier DALL'AGNOL	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.